

## **Le Monde et la Croix-Rouge. — Genève, avril-juin 1960.**

Intitulé : Au Maroc — triple action internationale d'entraide, le numéro d'avril-juin de l'organe officiel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, *Le Monde et la Croix-Rouge*, est entièrement consacré à l'œuvre d'assistance accomplie au Maroc en faveur des réfugiés d'Algérie, des 10.000 personnes paralysées par suite de la consommation d'huile frelatée et enfin des victimes de la terrible catastrophe d'Agadir.

En effet, la Croix-Rouge a manifesté sa solidarité en organisant une triple action internationale d'entraide, action qui fut coordonnée par la Ligue, à Genève, et dont le bilan s'élève à six millions de dollars de secours, qu'il s'agisse de personnel ou de dons envoyés par 63 Sociétés nationales de la Croix-Rouge de toutes les régions du monde.

En ce qui concerne les réfugiés algériens au Maroc — 127.000 environ, mais leur nombre ne cesse de s'accroître — les Nations Unies et la Croix-Rouge se sont associées pour leur assurer le minimum vital ainsi que des soins médicaux. Depuis janvier 1959, la Ligue, à la demande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, assure la distribution des secours, vivres, vêtements, médicaments, etc.

Lorsque le drame des paralysés éclata au Maroc, le Gouvernement et le Croissant-Rouge marocains firent appel à la Ligue pour que soit envoyé d'urgence un personnel spécialisé, capable de rééduquer les malades. Sur la demande de la Ligue, cinquante médecins, physiothérapeutes et infirmières, envoyés par quatorze Sociétés nationales de la Croix-Rouge arrivaient bientôt pour prendre part à l'une des plus importantes opérations internationales d'entraide entreprises jusqu'alors. Six centres de traitement ont été établis au Maroc, où l'on soigne quotidiennement plus de 8000 malades. Un matériel spécial est utilisé pour rééduquer les membres paralysés; l'hydrothérapie semble également donner des résultats réjouissants.

Cette aide, prévue tout d'abord jusqu'en juin 1960, se prolongera jusqu'à la fin de l'année. Dès ce moment, ce seront les jeunes Marocains et Marocaines, formés dans une école spécialement créée par le gouvernement marocain et l'OMS, qui prendront la relève de la Croix-Rouge. D'ores et déjà, l'on peut dire que la guérison est assurée pour un tiers des malades, qu'un autre tiers peut espérer reprendre une vie utile après avoir subi un traitement rééducatif prolongé, mais qu'il est à craindre que le dernier tiers, soit 3000 victimes environ, reste gravement atteint.

Quant à la catastrophe d'Agadir, elle a nécessité l'envoi immédiat d'une grande quantité de secours et d'équipes de médecins et d'infirmières recrutés dans plusieurs pays. La Croix-Rouge participe actuellement, grâce à des fonds encore disponibles, à la reconstruction du Centre hospitalier d'Agadir. Près d'un million de dollars seront utilisés pour la réalisation de ce projet, qui représente « un mémorial de coopération internationale Croix-Rouge en faveur des victimes du désastreux tremblement de terre d'Agadir ».

Plusieurs autres actions Croix-Rouge sont encore évoquées dans ce numéro, principalement celle qui fut entreprise au Chili, lors du terrible séisme qui ravagea ce pays en mai dernier et fit plus de 800.000 victimes. Là encore la solidarité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge se manifesta de façon saisissante lorsque cinquante-deux d'entre elles répondirent à l'appel international lancé par la Ligue et envoyèrent des secours évalués à trois millions de dollars.

Ajoutons que la publication de la Ligue contient de très nombreuses et belles illustrations représentant différentes phases des actions entreprises en faveur des victimes, émouvantes évocations des tragiques événements qu'évoque ce numéro.

---